



CGT
LOIRE-ATLANTIQUE

institut d'histoire
sociale

N° 8
JANVIER 2012

L'institut d'histoire sociale

CHARONNE - 1962-2012

APPEL

**à tous les Travailleurs
et à la Population**

*Les malheureuses victimes de la répression policière du 8 février
seront inhumées aujourd'hui à Paris. Les Organisations syndicales :*

APPELLENT la population nazairienne à marquer son indignation contre l'odieuse répression gouvernementale ;

A RENDRE hommage aux victimes, mortes pour la **défense des Libertés** ;

A EXIGER l'arrestation des ASSASSINS de l'O. A. S. et leur mise hors d'état de nuire ;

A IMPOSER la PAIX en ALGERIE.

Les Travailleurs et la population nazairienne sont invités à participer à la grande manifestation décidée en commun.

LE 13 FEVRIER - A 10 H.

débrayage dans toutes les entreprises et administrations

2 RASSEMBLEMENTS auront lieu à 10 h. 15

TERRE-PLEIN DE PENHOET - PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

Les deux cortèges se joindront Place de la Nouvelle Gare pour se rendre ensuite au Monument aux Morts pour dépôts de gerbes

IMPRESSION - 2012/01/08

Les Unions Locales CGT - CFTC - CGT FO - La FEN - le SNI



L'Institut d'Histoire Sociale CGT de Loire-Atlantique

Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - CP n° 1 - 44276 NANTES Cedex 2

Sommaire

Editorial	page 2	La CGT pendant la guerre d'Algérie	pages 14 à 15
17 octobre 1961	pages 3-4	La permanence du souvenir	page 16
Manifestation du 8 février 1962	page 5	Le retour des tenants du colonialisme	pages 16-17
La mort d'Anne Claude Godeau	page 6	Charonne - la guerre d'Algérie	pages 17-18
Les obsèques des victimes à Paris	page 7	Communes magnifiant l'Algérie française ou l'OAS	page 18
En Loire-Atlantique	page 8	Paroles historiques ou le sottisier	page 19
Allocution par Roger Ganne	page 9	Bibliographie	page 20
L'Union des Travailleurs mars-avril 1962	page 10		

Directrice de Publication :
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression :
imprimerie CGT 44

Les photos ont été fournies
par le Centre d'Histoire du
Travail et par la CGT.

EDITORIAL

Février de cette année là,

Permettez-moi, avec mes camarades de l'IHS, de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année. Comme vous le savez, cette année, est une de ces années bien particulières sous le signe d'actes citoyens importants qui marquent l'histoire.

Ce cahier de notre institut est quant à lui placé sur un triste anniversaire quinquennal qui a marqué notre histoire sous les coups mortels des maîtres. L'esprit colonisateur des "événements" d'Algérie, récemment reconnu dans le terme de guerre, avait frappé Paris mais aussi Nantes avec la mort, entre autres manifestants, d'Anne-Claude Godeau.

Vous découvrirez, comme j'ai pu le faire aussi, l'effroyable vérité trop longtemps cachée.

Encore aujourd'hui, nous proclamons des lois punissant les génocides et ne nous privons pas, avec la loi du 23 février 2005¹ de qualifier son passé colonial d'œuvre positive.

Nicolas Sarkozy, président de la république, décore encore des anciens membres de l'Organisation Armée Secrète (OAS) qui était une organisation française politico-militaire clandestine partisane proclamant l'Algérie française !

Plus indécent encore, sous le "règne" de Nicolas Sarkozy, un texte est adopté pour faire du 11 novembre une date "mixeur de cuisine" politique d'hommages à tous les combattants morts pour la France sans distinction des combats ! Ceux qui ont été victorieux du nazisme vont se trouver mélangés à ceux qui ont participé à l'aventure coloniale française !

Le 8 février 2012, cinquante ans après, sera le triste anniversaire des morts de Charonne. Ce cahier a le mérite d'apporter des éclairages nouveaux pour certains tant il est important de répéter pour que l'histoire ne se répète pas.

Bonne lecture.

Patrice MOREL
Président de l'IHS 44

¹ Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

² Entre autres, Jean-François Collin qui était sous-lieutenant pendant la Guerre d'Algérie. Il est présenté, dans le livre très documenté "Histoire secrète de l'OAS" de Georges Fleury (disant : "Moi aussi, j'ai été 'Algérie Française'") page 566.

17 octobre 1961

Un crime d'Etat longtemps nié

A lors que la guerre se poursuit en Algérie la fin de l'année 1961 est agitée en France. L'OAS multiplie ses plastiquages en plein Paris.. Les algériens du FLN organisent également dès le mois d'août des attentats ciblés contre des policiers connus comme tortionnaires (mais pas seulement).

Si l'OAS n'est pas inquiétée, la répression contre les Algériens de la région parisienne monte d'un cran. Le sinistre Papon règne alors sur la Préfecture de police de Paris depuis mars 1958.

La décision d'un couvre feu appliqué aux seuls Algériens (parfaitement illégale) est prise dans le secret d'un conseil restreint, chez Michel Debré, le 5 octobre. Elle est rendue publique le lendemain: "il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne"

A partir de ce moment tout algérien circulant après 19h est pourchassé, tabassé, emprisonné.

La Fédération de France du FLN, dont la direction est réfugiée en Allemagne, décide d'une manifestation qu'elle veut pacifique pour hâter les négociations en cours, mais surtout pour protester contre le couvre feu illégal qui est imposé aux algériens, et à eux seuls qui, pour la plupart, vivent dans les bidonvilles insalubres de la banlieue parisienne.

Pour marquer ce caractère pacifique de la manifestation elle demande aux algériens de manifester en famille, avec femmes et enfants, les hommes s'habillant correctement, en costume et cravate. Cette démonstration populaire fixée au 17 octobre 1961 visait ainsi à asseoir la légitimité du FLN dans une période cruciale des négociations en cours avec le gouvernement du général de Gaulle.

Un conseil des ministres restreint se réunit dans le bureau de Michel Debré le 5 octobre 1961 et met en marche le mécanisme de la répression. Elle sera mise en oeuvre par le préfet de police Papon.

Le 17 au soir, en application des consignes du FLN, 20 à 30 000 algériens quittent leurs banlieues et convergent, souvent en famille, par

divers itinéraires, vers Paris. Beaucoup ne parviendront jamais dans la capitale, ma-
traqués, arrêtés, conduits à Beaujon ou au Palais des expositions pour y être enfermés. Au moins 10 000 algériens furent arrêtés. La répression a été voulue féroce, elle fut en outre sanglante et mortifère. Papon avait dit à ses brigades spéciales "réglez vos affaires avec les algériens vous-mêmes, quoiqu'il arrive vous êtes couverts"

Nombreux furent les blessés ou les tués, le crâne fracassé, la poitrine enfoncée, ou jetés, vivants ou morts dans la Seine, au pont de Neuilly, au pont Saint Michel à Paris. Des scènes atroces se déroulent, des algériens sont pendus dans le Bois de Vincennes, d'autres arrosés d'essence et brûlés dans le 18^{ème} arrondissement. Jusqu'à ce jour on ignore le nombre exact de morts qui selon les appréciations, va de 140 à 300. De nombreux cadavres seront repêchés dans la Seine, au fil de l'eau, les jours suivants. Beaucoup portent la trace de tortures. Des dizaines de manifestants ont disparu, enterrés clandestinement..

Si de nombreux français ont été troublés, voire horrifiés, il faut reconnaître que les réactions ne furent pas à la hauteur du drame. Quant à la majorité des médias ils firent le silence. Et pourtant il s'agit, selon les termes même de l'écrivain Didier Daeninckx du "plus important massacre d'ouvriers à Paris depuis la Commune" La guerre d'Algérie troublait les esprits, l'idéologie du colonialisme était toujours latente. Il faudra un deuxième massacre, de français cette fois, le 8 mars 1962, pour que l'opinion publique bascule.

Extrait de la déclaration du Bureau politique du PCF du 18 octobre 1961;

"Chaque travailleur, chaque démocrate français doit se sentir personnellement menacé par les mesures de caractère fasciste prises à l'égard des travailleurs algériens, ces mesures pouvant, demain, être étendues à eux."

Extrait de la délibération du Conseil de l'Ordre des Avocats de Paris du 2 novembre 1961 :

"- que des mesures de rigueur ont été prises à l'encontre de toute la population musulmane de Paris et de sa banlieue, que ces mesures ne sauraient

→ être admises dans un pays qui s'honore d'ignorer de telles discriminations raciales;

- qu'il résulte, en outre, de tous les éléments d'information recueillis, que, lors de la récente manifestation des musulmans à Paris, les manifestants arrêtés ont été traités d'une manière qui viole les notions élémentaires de l'humanité”..

A l'appel de l'Union départementale de la CGT de la Seine, des débrayages se produiront dans plusieurs entreprises de la région parisienne à partir du 20 octobre.

50 ans après

Aucun des gouvernements qui se sont succédés depuis cette date n'a eu le courage d'ouvrir le dossier pour faire éclater la vérité. Pourtant des intellectuels, des artistes, des militants, des journalistes, des élus, des écrivains, des associations ont mené des enquêtes sérieuses et les responsables, comme les modalités de réalisation du crime, sont connus. Depuis, des policiers courageux ont raconté ce qu'ils savaient, ce qu'ils ont vu, ils ont cité des noms .

Pour le quarantième anniversaire des manifestations ont eu lieu en région parisienne. Le maire de Paris a inauguré une plaque apposée sur le pont Saint-Michel à la mémoire des algériens massacrés.

Le 17 octobre 2011, sept villes des Hauts de Seine ont commémoré l'évènement. Seule la ville de Neuilly, dont Sarkozy fut maire ne s'est pas associée. Une importante manifestation a eu lieu à Paris. Des fleurs furent jetées dans la Seine dans les lieux où des hommes, morts ou vivants furent précipités dans le fleuve. En même temps la Ligue des Droits de l'Homme demande l'ouverture des archives en indiquant qu'il est temps de reconnaître la responsabilité de l'Etat.

R. GUIRAUD

La manifestation du 8 février 1962

Les attentats de l'OAS du 7 février

C'est la série d'attentats à l'explosif perpétrés par l'OAS le 7 février qui provoque la décision de manifester. Ces attentats ont visé notamment un ministre gaulliste, André Malraux, un député communiste, Raymond Guyot, un journaliste du Figaro, Serge Bromberger, un professeur de droit, Georges Vedel. L'attentat au domicile de Malraux blesse une fillette de quatre ans et la rend aveugle.

Dès le soir, à 22 heures, le PCF, le PSU, la CGT, la CFTC, et l'UNEF se réunissent et décident d'une manifestation pour le lendemain 8 "contre l'OAS et pour la paix en Algérie". Il faut noter l'absence notoire du parti socialiste SFIO qui ne s'est pas encore dégagé de ses options colonialistes (c'est Guy Mollet qui a envoyé le contingent en Algérie), ainsi que du syndicat Force Ouvrière.

La manifestation du 8 février

Le gouvernement et la Préfecture de police interdisent la manifestation qui devait avoir lieu place de la Bastille à Paris. Les organisations se conforment à cette interdiction concernant la Bastille, mais elles fixent cinq points de rendez-vous, loin de la place, et proposent une démonstration de courte durée, de 18h45 à 19h30, estimant qu'elles ne pouvaient rester sans réagir devant le défi de l'OAS et la tolérance dont paraît bénéficier l'organisation criminelle.

Tous ceux qui s'opposent à la guerre et à ses prolongements en France se retrouvent par milliers dans les différents cortèges. La manifestation est digne et les responsables des différents groupes font respecter les consignes.

Mais Papon a massé des forces de police considérables, les mêmes qui s'étaient tragiquement illustrées le 17 octobre 1961. C'est au moment de la dislocation du groupe de manifestants du Bd Voltaire que celles-ci attaquent sauvagement. Comme le 17 octobre elles utilisent les "bidules", longs bâtons de 1 mètre. De plus les gaz lacrymogènes sont abondamment projetés sur les manifestants qui s'enfuient.

La station de métro Charonne est proche, des centaines de personnes tentent de s'y réfugier, poursuivies par les policiers qui continuent à matraquer et à lancer des grenades. La bousculade pour échapper à la meute fait chûter un certain nombre de personnes dans l'escalier du métro, d'autres s'écroulent par dessus. Les policiers s'acharnent avec l'intention évidente de tuer, arrachent les grilles métalliques entourant les arbres et les projettent sur les corps entassés, tout en continuant à leur jeter des grenades.

Dans la nuit qui suit on dénombre 9 morts. Les blessés sont innombrables.

R. GUIRAUD

Les morts d'Anne Claude GODEAU et Suzanne Martorell

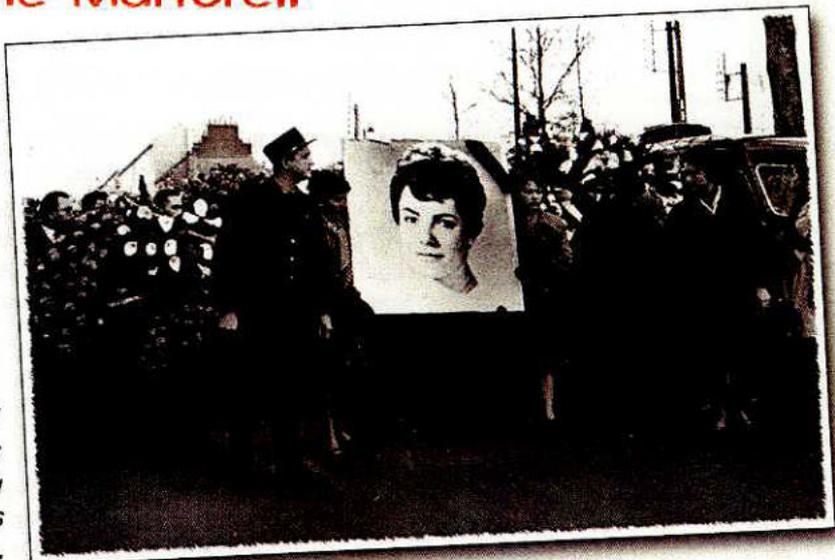
(Témoignage de François Virlovet, jeune plombier en 1962, qui participait à la manifestation)
8 février 1962

"... Notre mot d'ordre était simple : Paix en Algérie et halte à l'OAS.

Nous prenons le Bd Voltaire, nous passons devant la mairie du 11ème et nous arrivons vers le métro Charonne. Autour de moi, il y a des

camarades de ma section, nous discutons, nous scandons nos slogans, mais d'une manière "paisible". Et soudain des cris, des hurlements, et un mouvement de foule. Les CRS venaient de charger. Je me trouve pris dans une poussée terrible qui me projette avec des dizaines d'autres dans l'escalier du métro.. Il a été dit que les grilles avaient été fermées, mais je ne m'en souviens pas. L'escalier s'est rapidement trouvé rempli à "ras bord". C'était quelque chose de terrible. Les gens étaient les uns sur les autres, hurlaient et les CRS continuaient à matraquer. Ils ont arraché les grilles qui protégeaient les arbres et les ont lancé sur les manifestants prisonniers dans l'escalier. Les CRS se sont acharnés. Ils matraquaient, une fois, deux fois, trois fois, les premiers rangs et revenaient encore à la charge. Nous étions bombardés de grenades lacrymogènes.

Pour ceux qui étaient dessous, l'air devenait irrespirable. Un moment je me suis trouvé à côté d'Anne Claude Godeau. Elle ne criait pas. Elle pleurait. Je ne voyais que sa tête et le début de ses épaules. Elle était prisonnière d'un magma humain. Il y avait peut-être cent personnes les unes sur les autres. Anne n'arrivait plus à respirer. J'ai essayé de la dégager. Je lui criais : "essaye de bouger tes jambes, de sortir un bras". Je l'ai poussé, tiré. Malheureusement je ne suis pas arrivé à la sortir. J'ai du la laisser mourir. Elle avait 24 ans.



En revanche, on a réussi à dégager une autre camarade, à la descendre dans la station. C'est pour cela que je ne sais plus si les grilles du métro étaient ouvertes ou bien si elles l'ont été à ce moment. Dans la station, l'air était aussi irrespirable que dans l'escalier. Nous l'avons allongée sur le quai et j'ai tenté de la ranimer en pratiquant la respiration artificielle. C'était difficile car j'étais aussi, comme les autres camarades, à moitié asphyxiés par les gaz. Je continue à entendre les insultes des CRS et les explosions des grenades lacrymogènes. J'entendais les cris de ceux qui n'arrivaient pas à se dégager pour se réfugier dans la station.

Enfin une rame de métro est arrivée. Nous nous y sommes engouffrés en portant la jeune femme. Je ne savais pas si elle était morte ou vivante. Nous avons essayé encore de la ranimer, à la station suivante, d'autres camarades l'ont prise en charge. Je n'ai appris que le lendemain qu'elle aussi était morte. C'était Suzanne Martorell. Elle avait 36 ans et était la maman de trois enfants. Après je ne me souviens plus trop de ce que j'ai fait. Il y avait des gens la tête en sang, d'autres soutenus par des camarades car ils avaient des membres brisés, d'autres encore qui pleuraient. Franchement je ne me souviens plus de ce que j'ai fait. Aujourd'hui encore je revois cet escalier, je sens l'odeur des lacrymogènes, et je revois les visages d'Anne et de Suzanne."

Témoignage recueilli par Stéphane Sahuc, publié dans l'Humanité en 2002

En Loire-Atlantique

A l'initiative de l'UD CGT, une réunion intersyndicale se tient avec FO et la CFTC. Un appel commun est lancé pour un arrêt général de travail à 17 h le soir même du 9 février 1962. Il y aura 30 000 grévistes à Nantes. 15 000 défilent de la place Neptune à la préfecture. A Saint Nazaire ils sont 15 000 à débrayer et 6 000 à manifester. Des débrayages se produisent dans les autres agglomérations. Ce sont ainsi au total 60 000 travailleurs qui auront participé.

Des manifestations auront encore lieu les 10, 11 et 12 février. Pour le 13, jour des obsèques nationales, 20 000 travailleurs débrayent à Saint Nazaire et 10 000 manifestent.. Des débrayages ont lieu également à Nantes et à Châteaubriant.

Les obsèques d'Anne Claude Godeau ont lieu le 14 à Nantes. La grève y est totale à partir de 15 heures, dans la plupart des entreprises et administrations. Font exception les PTT et la Nouveauté où les dirigeants FO et CFTC ont refusé d'appliquer les mots d'ordre de leurs UD.

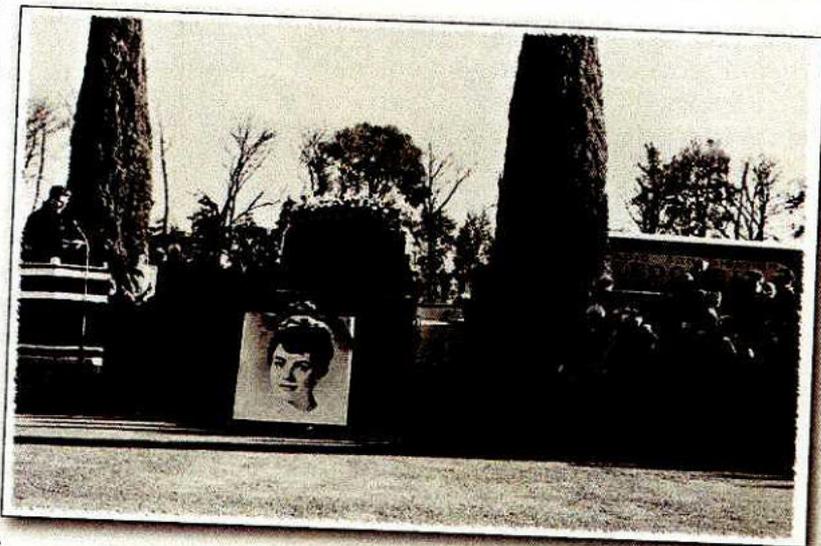
A 16 h ce sont 25 000 personnes qui accompagnent le cercueil. Des délégations de tout le département sont présentes. Des

débrayages se produisent en divers points du département. Au cimetière, c'est Roger Ganne, secrétaire du syndicat des PTT qui prend la parole.

A 19 h les UD CGT, CFTC et FO publient un communiqué :

"Les Unions Départementales sont convaincues que cette puissante manifestation des travailleurs et des démocrates donnera à ceux-ci des raisons nouvelles pour développer encore plus fortement leur lutte contre l'OAS, contre le caractère fascisant du pouvoir et pour la Paix immédiate en Algérie".

R. GUIRAUD



Allocution prononcée par Roger Ganne au cimetière de la Gaudinière - Mercredi 14 février 1962

Anne-Claude Godeau, téléphoniste au central Cambronno du 2 mai 1958 au 22 février 1960 puis employée aux chèques postaux de Paris du 23 février 1960 au 8 février 1962, Anne, militante syndicaliste de la Fédération postale CGT, n'est plus. Voilà l'effroyable nouvelle à laquelle personne ne voulait croire ; impossible que la mort se soit emparée d'une fille si magnifique et si droite répétaient ses camarades de travail.

Elle avait dans les yeux une étincelle d'intelligence et sur les lèvres un petit sourire, expression permanente de sa bienveillance. Elle courait au-devant de la vie qu'elle aimait avec clarté, simplicité, évidence. Et pour la bâtir aussi pour tous, elle participait à la manifestation du 8 février, consciente que l'action unie était efficace, indispensable pour battre l'OAS, le fascisme, pour rétablir la paix en Algérie.

Les mensonges impudents ne peuvent rien contre le regard clair d'une travailleuse. Anne, toi qui fêtait tes vingt quatre ans le samedi précédent, tu aurais appartenu, selon eux, à un commando de choc, alors que les seules armes que nous te connaissions, étaient la gentillesse, le dévouement, la douceur, la générosité. Tu étais sortie de cette réserve des énergies françaises où te précédèrent les martyrs qui moururent pour notre idéal, qu'ils soient communistes, so-

cialistes, chrétiens, ou d'autres horizons. Nous te promettons que ta mort ne sera pas vaine.

Une immense foule de jeunes, femmes, hommes, en suivant ton cercueil, ont mélangé leurs larmes et aussi leur colère. C'est un capital précieux à tous les combattants de la liberté. Après avoir stigmatisé le crime impardonnable commis sur le pavé de Paris, au nom de l'ordre, au bénéfice du désordre, assurons ceux à qui tu manques si cruellement: ta maman, ton papa, tes soeurs, ta grand-mère, tes parents et amis, de notre indéfectible et respectueuse affection.

Ce témoignage exprimé au nom de tout le mouvement syndical, CGT, FO, CFTC, FEN, SNI, UNEF, des organisations démocratiques, des travailleurs et de la population, n'aurait pas manqué d'être sensibles, à toi qui aspirais si ardemment à l'union sans exclusive des travailleurs et des républicains. Adieu Anne.

R. GANNE

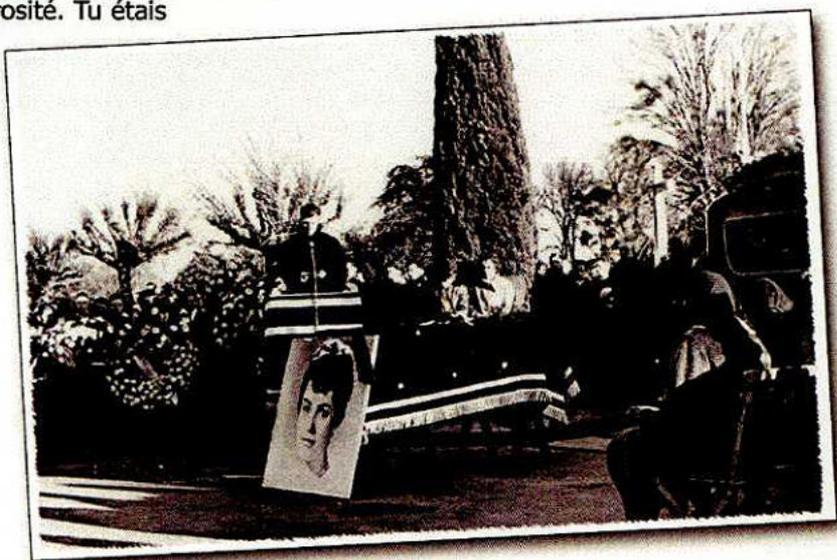


Photo : Obsèques d'Anne Claude GODEAU au cimetière de la Gaudinière - Allocution de Roger Ganne



La Loire-Atlantique dans le combat

Vendredi 9 février, arrêt général de travail à 17 h le soir même, arrêt de travail d'une demi-heure le lundi matin.

A Nantes, St-Nazaire, Châteaubriant, Paimboeuf, Donges, Basse-Indre, Indret, Couëron, Ancenis, au Pellerin, près de 60 000 travailleurs ont fait grève au cours de cette journée en Loire-Atlantique.

Organiser la grève lors des obsèques des victimes et de faire de celles-ci des obsèques nationales.

violence la manifestation pacifique ANTI-OAS, puisque les charges policières se sont produites au moment où la manifestation se terminait.

Il importe dans ces conditions pour tous les syndicats, les militants, les adhérents CGT de faire preuve du plus large esprit de responsabilité et d'orienter tous leurs efforts vers la Constitution de larges Comités Antifascistes sur la base des entreprises, des quartiers, des localités : le Comité Antifasciste de St-Nazaire, le Comité Antifasciste de Couëron.

Mardi 13 février, à St-Nazaire, un arrêt général de travail touche 20 000 salariés.



Mercredi 14 février, la grève est totale à Nantes à partir de 15 h.

A 16 h, un cortège évalué par toutes les organisations syndicales à 25 000 personnes et auquel la population, un certain nombre de commerçants s'associent, fait à A. Godeau des obsèques comparables à celles de Jean Rigollet, tombé au cours des grandes grèves revendicatrices de 1955.

En conséquence, nous devons insister parce que c'est la vérité sur le fait que la conclusion de la paix

Un rassemblement a lieu à la Bourse du Travail de Nantes groupant 1200 personnes à l'appel du Comité Antifasciste et un arrêt de travail à 15 h le mercredi 14 février.

en Algérie ne relève pas de la bonne volonté du pouvoir gaulliste, mais d'une exigence populaire.

En réalité, le pouvoir gaulliste avait décidé sciemment de réprimer avec la plus grande

Photo : le 14 février, 25 000 personnes à Nantes aux obsèques d'Anne Godeau

La CGT pendant la guerre d'Algérie

A l'occasion de la réédition par le Centre d'Histoire Sociale de la brochure « Charonne », il a paru intéressant de souligner le rôle essentiel de la CGT dans la mobilisation pour la paix en Algérie et pour son indépendance. Mais ce n'est qu'après huit années de combats meurtriers et autant d'années d'opposition à la guerre et d'appels aux rassemblements les plus larges, qu'en 1962, des centaines de milliers de manifestants, unis derrière leurs confédérations syndicales, imposèrent enfin un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations.

Au début des hostilités, seule la CGT, avec lucidité, s'évertuait à convaincre d'une nécessaire solution pacifique du problème algérien. Les faits démontrent que la mobilisation des masses ne répond pas nécessairement au premier mot d'ordre, fut-il aussi évident qu'un appel à la paix.

Le 1er novembre 1954, lorsqu'éclate dans ces trois départements français ce qui deviendra beaucoup plus tard la guerre d'Algérie (l'Assemblée Nationale substitue « guerre d'Algérie » à « opération de maintien de l'ordre » le 10 juin 1959), le Gouvernement, non contesté par une large partie de l'opinion, s'efforce au maintien de l'ordre... l'ordre colonial que la CGT a toujours combattu au nom d'une indéfectible tradition de solidarité ouvrière internationale.

La CGT peut donc se féliciter d'avoir affirmé, quelles que soient les circonstances, son soutien au peuple algérien et à ses aspirations à vivre libre.

Ainsi, le 18 juin 1954, le Comité Confédéral National (CCN) apporte « *tout son appui aux revendications essentielles des travailleurs et du peuple algériens* », déclaration confirmée, à Alger, le 30 octobre 1954, par Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT : « *Vos liens avec la CGT de France ne découlent pas d'une obligation, mais d'une alliance nécessaire, d'une solidarité entre vous et nous, la nécessité de se défendre ensemble contre le même adversaire. Dans cette alliance, dans cet acte de solidarité, nos obligations à nous, travailleurs de France, sont plus grandes que les vôtres. Vous êtes plus férocement exploités et vos exploités sont chez nous* ».

Le lendemain, les premières bombes explosent en Algérie.

« *Ainsi se trouve brutalement posé pour certains qui voulaient l'ignorer, le problème algérien dans toute son ampleur. L'oppression, la misère, la*

douleur, la souffrance, les humiliations ont suscité cette explosion de colère pour beaucoup incompréhensible. » (Siméon, secrétaire du syndicat de Constantine. Congrès de la Fédération Postale. Novembre 1954).

Et il conclut en affirmant « *la conviction des travailleurs d'Algérie que c'est avec l'appui de la classe ouvrière française que le prolétariat algérien pourra mener l'action qui lui permettra d'obtenir les justes revendications qu'il réclame, et trouver enfin la force de vivre dans la paix et la liberté* ».

Pour le Bureau Confédéral du 3 novembre 1954, c'est dans la voie de la satisfaction des revendications et non dans celle d'une répression coloniale « *que doit être recherchée la solution des problèmes dont les événements en cours attestent la gravité et l'urgence* ».

Au prétexte de défendre les intérêts de la France, en feignant d'ignorer ceux des colons, le Gouvernement accentue la répression et répond par les armes à la rébellion algérienne, arrête, poursuit, mute et expulse des militants de la CGT dans le cadre de la loi d'état d'urgence, renforce en Algérie la présence militaire française et réclame à ces fins, 24 milliards de crédits supplémentaires par mois soustraits aux exigences du budget social.

Toutes ces dispositions émeuvent l'opinion qui craint une nouvelle guerre du type Vietnam.

En juin 1955, le Congrès confédéral exprime « *sa solidarité avec les travailleurs algériens en exigeant avec force l'arrêt de la répression et la suppression de l'état d'urgence.* »

La CGT anime de nombreux comités pour l'arrêt de la guerre et la négociation, comme à Nantes, où un appel est lancé pour un rassemblement le 4 juin 1955 à 18 heures 30, place Neptune « *afin de former un puissant cortège qui se rendra à la Préfecture et à la Mairie pour y déposer résolutions et pétitions exprimant la volonté de tous de voir cesser le conflit sanglant en Algérie.* »

Le 15 décembre, le CCN « *appelle tous les travailleurs français, tous les militants, à mener une action permanente pour mettre fin à l'effusion de sang en Algérie. Il les invite à prendre toute leur place dans les nombreux comités qui se constituent dans toute la France pour la solution pacifique du problème algérien, pour le retour des rappelés et maintenus sous les drapeaux, pour la fin de la ré-*

pression et des opérations de guerre. »

Les élections législatives du 2 janvier 1956 portent la gauche au pouvoir. Les grands espoirs de paix qui en résultent sont vite déçus, Guy Mollet cédant, le mois suivant, sous la pression des tenants de l'Algérie française à qui il concède l'envoi du contingent à des fins de « pacification ».

Une circulaire du Bureau fédéral de la Fédération Postale du 7 février 1956 invite à unir les efforts pour stopper à la fois l'hémorragie de sang et de crédits : « *Céder à la pression des colonialistes et des groupements fascistes, ce serait perpétuer en Algérie une situation qui n'a cessé de s'aggraver jusqu'ici.*

Ce serait aggraver en outre les charges qui pèsent déjà si lourdement sur le budget, ce qui ne manquerait pas de décupler encore les difficultés accumulées pour éviter de donner satisfaction aux revendications légitimes des fonctionnaires et des postiers. »

A l'appel de la CGT, des manifestations, peu médiatisées, s'opposent au maintien sous les drapeaux et au rappel des réservistes. Dans certains services, les postiers expriment leur protestation sous forme de délégations et pétitions (Central Anjou, PLM). Les sections syndicales CGT et FO de Paris Aviation réunies le 16 février souhaitent, dans l'unité, « *voir s'engager de suite les négociations utiles qui mettront fin à cette tension dangereuse dans le respect des droits imprescriptibles de tous. »*

La CGT continue seule sa lutte pour une paix négociée. Les manifestations se multiplient et se renforcent malgré l'absence des autres confédérations syndicales, ce qui la conforte dans l'idée « *qu'une démarche commune des trois centrales syndicales auprès du Gouvernement, qu'un mot d'ordre commun aux travailleurs, auraient un retentissement tel qu'aucune force ne pourrait résister à cette expression commune de la commune volonté des travailleurs ».*

FO justifie son refus au prétexte qu' « *il n'est guère plus douteux que le parti communiste tout comme la CGT importent sur le sol algérien, en même temps que sur le sol français, des propagandes étrangères ».* Quant à la CFTC, elle se réfugie derrière sa neutralité politique.

Si ces réticences, voire ces oppositions des confédérations syndicales CFTC et FO à rejoindre la CGT dans l'action pour la paix est regrettable, la classe ouvrière et plus largement la population dans son ensemble, qui voit s'alourdir le poids des dépenses militaires, manifestent un intérêt crois-

sant pour une solution pacifique négociée des « événements » d'Algérie. Dans les ateliers, dans les services, les exemples se multiplient d'actions intersyndicales en faveur de la paix.

La CGT s'associe à l'appel du Comité national réuni en février 1956 qui déclare : « *contre un peuple qui lutte pour faire reconnaître son existence nationale, toute guerre est injuste et inefficace ».* Elle est évidemment à l'origine des actions diverses qui se développent localement au cours des mois de mai et juin 1956.

En juin, le Bureau confédéral « *appelle les travailleurs à développer plus encore l'action unie et à intervenir sans retard auprès des parlementaires de leur département afin de leur faire connaître leur exigence d'un cessez-le-feu et d'une politique de négociation. »*

En avril 1957, la CGT participe à la semaine d'action internationale pour la paix en Algérie initiée par la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). En juin puis en octobre, avec le Parti Communiste Français (PCF) elle organise de multiples manifestations.

En novembre, lorsque l'Organisation des Nations Unies (ONU) débat du problème algérien, la CGT s'associe à l'appel international lancé par la FSM pour la paix en Algérie, la solidarité avec le peuple algérien et, « *conformément à la charte des Nations Unies, le droit pour ce peuple à disposer de lui-même ».*

La CGT est plus que jamais aux côtés de ceux qui luttent. En janvier 1958 elle déclenche un vaste élan de solidarité en soutien à l'acte d'insoumission de René Boyer, militant CGT de Paris-Chèques Postaux condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir refusé d'aller combattre le peuple algérien.

En mars, une Assemblée nationale pour la paix à l'initiative de 110 personnalités venues d'horizons les plus divers exprime la volonté de s'unir dans l'action contre la poursuite de la guerre. Madeleine Colin, au nom de la CGT, y apporte « *le témoignage des actions déjà menées par la classe ouvrière pour mettre fin à un conflit qui, à tous égards, la touche plus profondément que les autres couches de la population. »*

Cette assemblée adopte un manifeste destiné à « *éclairer l'opinion publique sur les réalités algériennes et pour lui proposer les seules solutions véritablement conformes à l'intérêt national. »*

La guerre continue avec ses conséquences dramatiques : la torture est couramment pratiquée, les

→ corps des soldats morts en opération rentrent au pays. Les journaux qui tentent une relation objective des événements sont censurés, les syndicats algériens bâillonnés.

Puis les événements se précipitent. Le 13 mai, les ultras constituent, à Alger, un Comité de salut public, l'Assemblée nationale investit le général De Gaulle qui sera plébiscité lors du référendum du 28 septembre 1958. La CGT est la seule organisation syndicale à appeler à voter NON. La Vème République va poursuivre la guerre. L'armée française dispose désormais de 500.000 hommes en Algérie.

Après les premières manifestations le 15 mai 1958 sur le thème de l'union pour la défense de la République et de la Démocratie, « pour barrer la route au fascisme, pour la dissolution des bandes fascistes, le plein exercice des libertés démocratiques, la recherche immédiate de la négociation et de la paix en Algérie », c'est l'appel à la grève pour le 27 mai pour « exiger du Gouvernement qu'il utilise avec vigueur les pouvoirs exceptionnels qui lui ont été accordés pour frapper sans pitié les comploteurs ».

FO et la CFTC appellent à agir le lendemain 28, mais avec si peu de conviction que le communiqué émanant des fédérations PTT de ces organisations en Loire-Atlantique se limitera à considérer que « le moyen le plus efficace de défendre les institutions républicaines est de maintenir le fonctionnement du service des Postes, Télégraphe et Téléphone qui doivent rester à la disposition des usagers et du Gouvernement de la République ».

Fin 1958, le problème algérien est à nouveau en débat à l'ONU qui vote une résolution proclamant le droit de l'Algérie à l'indépendance.

En 1959, devant la montée de l'hostilité à la guerre et la détermination algérienne, le Général De Gaulle est contraint à un premier recul. Il doit reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple algérien... ce qui divise l'armée et irrite les ultras. La pression populaire est donc plus que jamais indispensable. Un communiqué de la CGT insiste pour que cette « volonté s'exprime dans les entreprises par des pétitions, délégations et messages au Président de la République »

Le 17 décembre 1959, la CGT organise débrayages et délégations auprès des élus à tous niveaux pour que s'ouvrent des négociations avec le Gouvernement Provisoire Algérien (GPRA) proclamé un an plus tôt.

Après les déclarations du Président de la République et du GPRA ouvrant des perspectives

de paix, la CFTC considère que « les libertés civiles ne seront pas pleinement assurées et les institutions ne pourront pas évoluer dans un sens démocratique tant que la paix ne sera pas signée. »

FO réclame également la négociation d'un cessez-le-feu.

Ces prises de position n'aboutissent pas encore à l'action unitaire d'autant plus indispensable, que les espoirs nés de la reconnaissance du droit à l'auto-détermination ne se concrétisent pas.

Au lieu de cela, en janvier 1960, l'émeute et la sédition, à Alger, enfoncent le pays dans la guerre.

Le 1er février, à l'appel de la CGT, de la CFTC, de la FEN et de l'UNEF, un puissant mouvement avec arrêt de travail montre la détermination de la classe ouvrière à imposer la paix.

Considérant qu'il était nécessaire d'aller au-delà de déclarations convergentes, la Commission Administrative (CA) de la CGT du 13 mars 1960 propose qu' « un vaste front syndical commun se constitue dans tout le pays, dans les entreprises, dans les départements et les localités ».

Pour y parvenir et afin que la lutte pour la paix en Algérie s'amplifie, la CA « recommande aux organisations confédérées de redoubler d'efforts et d'organiser partout des actions unies. »

Le 21 avril, elle mandate le Bureau Confédéral pour « prendre toutes les initiatives, y compris sur le plan inter confédéral, en vue de leur réalisation complète de la base au sommet. »

Le 20 mai, la CGT propose aux organisations ouvrières et universitaires un Front Syndical Commun sur la base de l'appel du 1er février :

« Le Front Syndical Commun, dès sa constitution sur le plan national, appellerait au développement de l'action unie des travailleurs salariés et des étudiants. Il recommanderait la constitution de cartels intersyndicaux à tous les échelons du mouvement syndical, et notamment au niveau des Unions départementales et des Unions locales.

L'action unie pourrait revêtir les formes les plus diverses : pétitions, meetings, manifestations, arrêts de travail, etc... y compris, en temps opportun, un nouvel arrêt national de travail.

Enfin, et conformément à l'avertissement du 1er février, le Front Syndical Commun se mettrait en mesure de répondre à toute nouvelle tentative de coup de force par un ordre de grève générale. »

Les efforts de la CGT font avancer l'unité. En juin 1960, les Unions départementales de la Seine CGT, CFTC, FO, FEN, UNEF, s'entendent sur une déclara-

tion commune. En Loire-Atlantique, CGT, CFTC, SNI et FEN se prononcent pour la fin de la guerre en Algérie.

Ces manifestations unitaires aboutissent à un premier résultat. Comme le préconisait la CGT, les représentants du GPRA et du Gouvernement français se rencontrent à Melun. Ces derniers, recherchant les conditions d'une capitulation plutôt que celles d'une négociation, il apparaît évident que la pression populaire devra à nouveau s'exercer.

Malgré leur interdiction, de nombreuses manifestations unitaires s'organisent le 28 juin 1960. Le 30 juin, les confédérations CGT, CFTC, la FEN et l'UNEF « ont renouvelé ensemble leur détermination de répondre par tous les moyens dont elles disposent, y compris la grève générale, à tout coup de force ou coup d'état qui tendrait à faire échouer les chances de la paix en Algérie et à détruire d'avantage encore les libertés démocratiques essentielles. »

Le 7 juillet 1960, le Bureau Confédéral de la CGT se réjouit du large développement de l'action unie pour la paix en Algérie et « exprime l'opinion de la classe ouvrière en réclamant que les pourparlers soient repris au plus vite sur la base d'une véritable confrontation, avec le désir d'aboutir au cessez-le-feu et à un accord sur une véritable et loyale consultation du peuple algérien. »

Les actions communes se multiplient créant les conditions de la puissante journée du 27 octobre 1960 (CGT, CFTC, FEN, UNEF) quand plus d'un million de manifestants, dans l'ensemble du pays, expriment leur volonté de voir mettre un terme à cette « guerre imbécile et sans issue ». En Loire-Atlantique, FO s'y associe et l'on dénombre 40.000 manifestants.

Le Bureau Confédéral CGT note qu' « il s'agit sans conteste de la plus puissante expression de la volonté de paix en Algérie enregistrée jusqu'ici ».

Le pouvoir annonce un référendum pour le 7 janvier 1961 sur l'autodétermination des populations algériennes, proposition approuvée par 75% de l'électorat.

En février 1961, un événement important se déroule à Genève. Les confédérations CGT, CFTC et FO rencontrent, séparément, les représentants de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA). Chacun publie son communiqué mais tous s'accordent sur « la nécessité impérieuse de mettre un terme à la guerre.... objectif qui ne pourra être atteint que par des négociations directes entre le Gouvernement français et le GPRA ».

Le 8 mars, le GPRA se dit prêt à entamer des négociations officielles, sans préalable. Le 14 mars, le Gouvernement y répond favorablement. La CGT, qui depuis 7 ans lutte sans relâche pour la paix, s'en réjouit, mais Madeleine Vignes, secrétaire générale adjointe, tempère : « Il serait dangereux de penser qu'il suffit que la négociation s'ouvre pour qu'elle aboutisse. Rappelons-nous Melun. Les exigences des trusts du pétrole et des bénéficiaires de la colonisation sont grandes ! La négociation va être difficile, nous ne devons pas relâcher notre vigilance et notre action ».

En remettant en cause la représentativité du GPRA, le Gouvernement français porte l'entière responsabilité d'un nouveau recul de la négociation. C'est donc l'action de masse qu'il faut développer dans une population désormais attachée à l'idée de paix.

De leur côté, les factieux multiplient les attentats et tentent, le 22 avril 1961, un coup d'état militaire. Le 24, 12 millions de travailleurs cessent le travail, descendent dans la rue malgré l'interdiction et portent ainsi un coup décisif à la rébellion. A Nantes, la CGT communique : « Une grande part du mérite de cette fin rapide revient à la classe ouvrière agissant dans l'unité et galvanisant toutes les forces démocratiques, à la volonté nettement affirmée par tous les travailleurs d'obtenir des armes pour écraser les factieux, à l'intervention déterminante des soldats du contingent pour la plupart fils d'ouvriers et de paysans, et des officiers républicains. A tous, félicitations. Mais il reste à compléter la victoire. De grands problèmes restent à résoudre pour que cesse la guerre d'Algérie, pour que les travailleurs fassent triompher leurs revendications. »

Ouvertes le 20 mai à Evian, entre la France et la GPRA, les négociations sont à nouveau suspendues.

Le 11 juillet 1961, la CGT et l'UGTA, dans un communiqué commun rappelant ce qui doit constituer la base de ces négociations, « s'engagent à poursuivre et à développer leur action pour la reprise et l'aboutissement des négociations, persuadées qu'ainsi elles contribuent à la réconciliation de la France et de l'Algérie et à l'établissement d'une coopération féconde librement consentie entre les deux nations ».

En Algérie comme en France, les émeutiers de l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) bénéficient d'une étrange indulgence comme si leur agitation était entretenue pour l'opposer à l'exigence grandissante de paix. Le 17 octobre, une manifestation pacifique des Algériens est sauvagement réprimée.

Dès lors, les manifestations vont se succéder. La

CGT sera chaque fois présente, apportant son influence et la force de son organisation. Après l'action du 18 novembre avec les jeunes, du 29 avec le Mouvement de la Paix, du 6 décembre avec le Parti Communiste Français (PCF), elle appelle avec la CFTC, la FEN et l'UNEF mais sans FO, « à faire du mardi 19 décembre 1961 une journée de manifestations nationales contre l'OAS et pour la paix en Algérie par la négociation ».

Après le succès de cette journée, la CA de la CGT demande à tous les militants

1°- De développer, partout et notamment dans les entreprises et les localités, leur activité pour un large front de lutte contre l'OAS, toute tentative d'exclusive devant être écartée et combattue comme constituant une aide de fait à l'OAS ;

2°- D'amplifier les actions et manifestations pour la paix en Algérie ;

3°- De renforcer, sous les formes les plus diverses, en particulier par des manifestations de toute nature, l'action, contre l'OAS et pour imposer des mesures tendant effectivement à sa liquidation et au châtement des criminels ;

4°- De constituer dans les entreprises et dans les localités ou les quartiers des villes de larges comités antifascistes étroitement liés à l'ensemble des ouvriers et de la population ;

5°- D'assurer la défense de masse contre les actes de banditisme de l'OAS, de prévenir les attentats et d'organiser la réaction immédiate et vigoureuse, notamment en appelant l'ensemble de la population à participer à cette défense...

Face au redoublement des attentats de l'OAS, la CA de la CGT du 10 janvier 1962 réitère « l'importance et l'urgence de l'action pour exiger la paix en Algérie, contre les criminels de l'OAS et contre le comportement du pouvoir à l'abri duquel s'organise impunément la sédition fasciste ».

Faute de réussir l'unité de toutes les organisations syndicales, la CGT s'associe à la semaine d'actions initiée par le Mouvement de la Paix. La manifestation du 8 février à Paris rassemble des milliers de participants. La police charge au métro Charonne faisant huit morts, huit syndicalistes CGT, dont deux postiers.

« Le peuple de France, tous les travailleurs, tout le personnel des PTT, non seulement continueront le

combat, mais l'amplifieront jusqu'à ce que soient obtenus le châtement des criminels et la destruction de l'OAS, l'épuration de ses éléments infiltrés dans l'armée, la police et l'Etat ; et jusqu'à ce que soit imposée la fin de la guerre d'Algérie qui engendre le fascisme »

(G. Frischmann. Secrétaire général de la Fédération Postale CGT)

Les accords d'Evian interviendront le 18 mars 1962. Les français se prononceront par référendum le 8 avril. La déclaration de la CA du 28 mars est sans ambiguïté : « La CGT vous demande de répondre OUI aux accords d'Evian qui sont une consécration de l'échec de la politique colonialiste que le pouvoir gaulliste a mené pour son compte pendant près de 4 ans et une justification de toute l'action de la CGT sur la base de la reconnaissance de l'indépendance du peuple algérien ».

Ainsi se termine cette guerre au bilan tragique, cause de tant de souffrances, de deuils de misères, une guerre ruineuse à l'origine de graves atteintes aux libertés démocratiques et d'une incontestable dégradation de la situation sociale.

Comment mieux conclure qu'en laissant la parole à Léon Mauvais, secrétaire de la CGT, ouvrant les travaux du Comité National Confédéral des 17 et 18 avril 1962 :

« Les prises de position de la CGT, dès le premier jour de la guerre d'Algérie, pour les aspirations nationales, pour l'indépendance du peuple algérien, sa lutte opiniâtre durant sept années, ses prises de position et ses actions contre le coup de force d'Alger, de mai 1958, qui a porté De Gaulle au pouvoir, ses prises de position et ses actions contre le pouvoir personnel, contre le pouvoir des monopoles, peuvent être maintenant vérifiées comme justes par des millions et des millions de travailleurs.

La lutte héroïque du peuple algérien pour son indépendance, le mouvement des masses en France, au développement duquel la CGT a apporté, sur le plan syndical, une part décisive, et la solidarité exprimée par toutes les forces de démocratie et de paix dans le monde, sont à la base de tous ces événements et succès ».

Michel TACET

Documentation : Analyses et déclarations des instances élues de la Confédération Générale du Travail et de la Fédération Postale CGT, publiées dans Le Peuple, la Fédération Postale et le Militant des PTT.

La permanence du souvenir

Le syndicat départemental des PTT (la FAPT aujourd'hui) ne manque pas de célébrer chaque année le sacrifice d'Anne Claude Godeau. Cette cérémonie, avec dépôt de gerbe sur sa tombe au cimetière de la Gaudinière, est l'occasion de rappeler son engagement pour la paix et la liberté. Elle permet également au syndicat, après avoir rappelé dans quelles conditions Anne Claude Godeau a trouvé la mort, de donner son point de vue sur les luttes actuelles pour ces valeurs de paix et de liberté.



Le retour des tenants du colonialisme

Depuis quelques années on assiste à un retour en force des tenants du colonialisme. Les inaugurations de stèles ou de plaques à la mémoire des criminels de l'OAS se multiplient. Le président de la République, Nicolas Sarkozy décore des anciens de l'OAS, déjà condamnés par la justice.

"Nous assistons à une offensive sans précédent pour réhabiliter le passé colonial français. Avec la loi du 23 février 2005, la France est la seule démocratie où une majorité a jugé bon de qualifier son passé colonial d'oeuvre positive... C'est la poursuite d'une entreprise sans précédent de négation des crimes coloniaux" (Olivier Lecour Grandmaison, historien).

Ce sont des municipalités de droite ou d'extrême-droite représentantes de secteurs d'opinion qui n'ont jamais admis l'évolution du monde conduisant à la fin des empires coloniaux qui sont à l'origine de ces manifestations. Bien qu'il s'agisse de combats d'arrière garde, ils n'en revêtent pas moins un caractère indécent.

Mais ce mouvement ne se limite pas à l'apposition de plaques. Il a trouvé un aliment nouveau dans la politique de Nicolas Sarkozy. La décision d'introduire dans les programmes scolaires la notion du "rôle positif de la présence française outre-mer" en est une illustration. Avec la dernière

proposition de célébrer le 11 novembre aussi bien la fin de la guerre contre le fascisme que la fin de la guerre d'Algérie est évacué tout rappel de la désastreuse politique coloniale de la France dans la deuxième moitié du XXème siècle.

L'éloge de la colonisation

Avec la présidence de Nicolas Sarkozy l'histoire est devenue un enjeu de société. Méthodiquement, des mesures successives viennent construire une autre histoire au service des intérêts de la classe dominante. Ainsi, dans l'éducation nationale assiste-t-on à une véritable manipulation des savoirs. De la suppression de l'histoire en terminale S au remplacement de l'histoire économique et sociale au profit du fait religieux, en passant par la promotion systématique de l'Union européenne présentée comme un fait incontournable, l'Éducation Nationale est mise au service des idées du capital.

Ces atteintes à l'enseignement objectif de l'histoire s'accompagnent du détricotage des réalisations sociales de la Libération (programme du Conseil National de la Résistance) et jusqu'aux réformes de la IIIème République (services publics, etc...)

Histoire et Mémoire sont ainsi devenues des enjeux importants aujourd'hui. Que restera-t-il de la vérité sur la colonisation, les souffrances et les

Photo : 8 février 2002 - le syndicat des PTT sur la tombe d'Anne Claude Godeau

morts qu'elle a entraîné, aussi bien chez les peuples colonisés que pour les peuples colonisateurs qui ont payé le prix du sang pour permettre à une minorité d'exploiteurs de s'enrichir, quand la loi organise l'enseignement des "bienfaits" de la colonisation ?

Ce qu'a été l'O.A.S. (Organisation Armée Secrète)

Créée dans un premier temps à Madrid (dans l'Espagne de Franco) en janvier 1961, elle regroupe des exilés de l'Algérie française en fuite (le général Salan, Jean Jacques Susini, Pierre Lagailarde, etc). Refondée ensuite sur le territoire algérien avec les mêmes passés dans la clandestinité avec les colonels Godard et Gardes, Jean Pierre Lagailarde, etc. Elle sera dirigée jusqu'à la fin par le général Salan.

Les assassinats commencent en Algérie avec celui du Commissaire central Roger Gavoury le 31 mai 1961. Ils ne cesseront plus jusqu'après le cessez le feu du 19 mars 1962. Entre mai 1961 et septembre 1962 l'OAS est coupable de 2700 assassinats (dont 2400 algériens). En France 71 morts et 394 blessés lui sont imputés.

L'amnistie générale accordée par le général de Gaulle en 1968 bénéficiera à l'OAS

Les tenants de cette organisation criminelle, patiemment, avec tantôt la neutralité, tantôt le soutien d'élus de la droite extrême (mais pas seulement), relèvent la tête et s'imposent peu à peu dans le paysage politique.

Ainsi à Béziers on trouve une plaque commémorative avec les photos des quatre membres de l'OAS qui ont été fusillés après avoir été condamnés à mort par un tribunal français pour crime de sang. A Perpignan la "stèle des fusillés de l'Algérie française" symbolise la mort d'un condamné au peloton d'exécution et, comme à Béziers, une plaque porte les noms des condamnés. A Marignane c'est la même stèle qui est exposée au cimetière Saint-Lambert.

Tout ce travail se réalise sous les auspices de l'ADIMAD (association de défense des intérêts moraux des anciens détenus) anciens de l'OAS ou nostalgiques de cette organisation, dont le président, J.F. Collin a été fait chevalier de la Légion d'Honneur par un décret du 5 mai 2011.

Amnistiés par De Gaulle, réhabilités par Mitterand, indemnisés par Chirac, les assassins de l'OAS sont-ils en voie d'être honorés par Sarkozy ?

R. GUIRAUD

Charonne - la guerre d'Algérie

Le déni de la vérité

La droite, comme la gauche socialiste, ont refusé jusqu'au bout de reconnaître que leurs équipes gouvernementales menaient une véritable guerre en Algérie. Jusqu'à la fin c'est l'euphémisme "d'évènements d'Algérie" qui a été utilisé pour parler de cette tragédie. La loi du 9 septembre 1974 accordant la qualité de "combattant" aux hommes ayant participé à cette guerre ne parlait encore que "d'opérations de maintien de l'ordre".

Ce n'est que le 10 juin 1999, soit 37 ans après les accords d'Evian qui mirent fin aux hostilités, que la France officielle reconnaît enfin

qu'elle a mené une véritable guerre contre le peuple algérien. La loi de reconnaissance ayant été proposée par le député Jacques Floch.

Encore aujourd'hui il y a toujours, dans une partie de l'opinion, un refus de la réalité, un refus de la reconnaissance de l'erreur tragique que fut cette guerre. Alors que l'armistice avec le FLN algérien date du 12 octobre 1962, les partis de droite, comme l'association droitiste d'anciens combattants, l'UNC, refusent de célébrer la fin de la guerre à cette date.

Encore tout récemment, le président de droite de la République, Nicolas Sarkozy, afin de troubler les esprits, annonce que tous les armistices seront célébrés le 11 novembre. As-

→ tuce misérable qui vise à occulter aussi bien la victoire sur le nazisme et l'échec de l'aventure coloniale française.

Les français ont, dès le début, été profondément divisés sur la question algérienne. C'est l'honneur de la CGT d'avoir toujours eu une attitude ferme, favorable à l'émancipation algérienne et opposée au racisme ambiant. Face à l'impasse de la répression en Algérie, à son coût humain et financier, les esprits évoluèrent peu à peu.

Si le massacre policier des algériens à Paris le 17 octobre 1961 ne soulève que modérément la réprobation de l'opinion publique, le basculement décisif s'opère le 8 février 1962 avec les morts de Charonne.

R. GUIRAUD

Communes magnifiant l'Algérie française ou l'OAS *(par une plaque, une stèle, la dénomination d'une voie publique, etc.)*

Antibes 06	Narbonne 11	Crest 26
Biarritz 64	Saint Priest 69	Toulon 83
Cannes 06	Trèbes 11	Toulouse 31
Mourenx 64	Chalons sur Saône 71	Besse sur Issole 83
Nice 06	Villegalhenc 11	Quint Fonseguier 31
Pau 64	Paris 75	Orange 84
Saint Laurent du Var 06	Aix en Provence 13	Saint Seurin sur l'Isle 33
Perpignan 66	Amiens 80	Piolenc 84
Théoule sur mer 06	Arles 13	Béziers 34
Port Barcarès 66	Rieupentale 82	Sorgues 84
Mandelieu la Napoule 06	Marseille 13	Pérols 34
Port Vendres 66	Montauban 82	Moulleron en Pareds 85
Cagnes sur mer 06	Bayeux 14	Sète 34
Saint Cyprien 66	Carqueiranne 83	Poitiers 86
Mougins 06	Caen 14	Valras 34
Strasbourg 67	Giens 83	Ris Orangis 91
Vence 06	Angoulême 16	Agde 34
Biotzheim 68	Hyères 83	Pézenas 34
Carcassonne 11	Chouriers 24	Lons le Saunier 39
Lyon 9e 69	Solliès Ville 83	

Paroles historiques ou... le sottisier

« Ce don inné de l'attraction, la France le possède à un plus haut degré qu'aucune autre nation. Il n'est pas de peuple qui, venu du fond de la barbarie, au contact de sa douce influence, la puisse jamais oublier »

Louis Proust, député, membre du Conseil Supérieur des Colonies. 1931.

« L'Algérie c'est la France et la France ne reconnaîtra chez elle d'autre autorité que la sienne »

François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, 6 novembre 1954.

« Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle (...) les départements d'Algérie font partie de la République depuis longtemps (...) l'Algérie c'est la France »

Pierre Mendès-France, Président du Conseil, 12 novembre 1954.

« Tous les moyens seront réunis pour que la force de la Nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche (...) l'Algérie c'est la France et des Flandres au Congo, il y a la loi, une seule nation »

François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, 1954.

« Demain les ressources pétrolières du Sahara apporteront à la métropole la justification des sacrifices accomplis aujourd'hui »

Bourgès-Maunoury, Président du Conseil, 12 juin 1957.

« Un pouvoir central fortement structuré à Paris, des territoires autonomes fédérés dont les frontières iront des plaines des Flandres à l'équateur car sans l'Afrique il n'y aura pas d'histoire de France au XXI^{ème} siècle »

François Mitterrand, novembre 1957 dans « Présence française » éditions Plon.

« Je déclare qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des français à part entière, des français à part entière avec les mêmes droits et les mêmes devoirs »

De Gaulle, Alger, mai 1958

« Je suis convaincu que lorsqu'on crie « Algérie française » nous nous trouvons en face d'un immense mouvement historique, le plus important sans doute avec la révolution en Chine »

André Malraux, mai 1958.

Citons pour conclure le trait de génie de **Robert Lacoste**, ministre résident à Alger, qui déclare dans un discours de décembre 1957 que la guerre est entrée dans son « dernier quart d'heure » !

1/ La guerre d'Algérie

- * **Benjamin Stora** - *La Gangrène et l'Oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie* - La Découverte - 2005
- * **Danielle Tartakowski** - *Les manifestations de rue dans la guerre d'Algérie et les français*
Fayard 1991
- * **Blanchard Emmanuel** - *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)* - Nouveau Monde Editions

2/ Le 17 octobre 1961

- * **Didier Daeninckx** - *Meurtres pour mémoire* - Gallimard - 1984
- * **Mako, Didier Daeninckx** - *Octobre noir* (préface Benjamin Stora)- Ad Libris
- * **Nacer Kettane** - *Le sourire de Brahim* - Denoël - 1985
- * **Michel Lévine** - *Les ratonnades d'octobre, un meurtre collectif à Paris* - Ramsay - 1986
- * **Anne Tristan et Mehdi Lallaoui** - *Le silence du fleuve* - Syros - 1991
- * **Elie Kogan** - *17 octobre 1961* (recueil de photos) - Acte Sud - 2011
- * **Paulette Peju** - *Des harkis à Paris et Ratonnades à Paris*
La Découverte - 2000
- * **Pierre Vidal-Naquet** - *Ce jour qui ébranla Paris (in Face à la raison d'Etat : un historien dans la guerre d'Algérie)* - La Découverte - 1989
- * **Bezons** - *Le silence du fleuve : ce crime que nous n'avons toujours pas nommé*
Ed Au nom de la mémoire - 1991
- * **Jim House, Neil Mac Master** - *Paris 1961. Les algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*
Tallandier - 2008
- * **Jean Luc Einaudi** - *Scènes de la guerre d'Algérie en France. Automne 1961* - Ed. du Cherche Midi - 2009

3/ Le 8 mars 1962

- * **Alain Dewerpe** - *Charonne, 8 février 1962. Anthologie historique d'un crime d'Etat*
Gallimard - 2008

4/ Le retour des tenants du colonialisme

- * **Jean Philippe Ould Aoudia** - *La Bataille de Marignane, 6 juillet 2005. La République aujourd'hui face à l'OAS*
Editions Tirésias - 2007

Bulletin d'adhésion

**Institut d'Histoire Sociale
Union Départementale CGT de Loire-Atlantique**

J'adhère à l'I.H.S.

Nom (pour individuel) : Prénom :

Syndicat, organisation, association :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Adresse mail :

(important pour correspondance)

Date :

Signature :

Cotisation annuelle ⇐ **individuel : 10 euros
syndicat ou association : 20 euros**

IHS CGT 44 - Maison des syndicats - 1 Place de la Gare - CP1 - 44276 Nantes cedex 2